




**Commune d'AURIS-EN-OISANS
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES
- PROJET -**

D.D.T. 38
21 MAI 2012
C.A.Z. P. 001

**ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
(sur fond cadastral)**

Légende :

Niveau de contraintes *

-  Zones d'interdictions
-  Zones de contraintes faibles
-  Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque**

- m : marécages
- T : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
- V, v : ravinements et ruissellements sur versant***
- G, g : glissements de terrain
- P, p1, p2 : chutes de pierres
- A, a0, a1 : avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractères en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

*** L'ensemble du territoire est concerné par une contrainte "Bv", non représentée sur la carte

--- Limite de la zone d'étude

Réalisation : Alp'Géorisques
Edition : RTM 38

Etabli le : Avril 1999
Modifié le : Mars 2009 (encart)

Echelle : 1/5000

Emprise du secteur réactualisé en mars 2009 (cf. encart cartographique au 1/5000)

U

ENCART

Zonage réglementaire au 1/5 000 du projet de PPRN de 1999, réactualisé en mars 2009, et applicable une fois les travaux de protections collectives réalisés, validés et opérationnels

--- Limites de l'aléa avalanche issue du secteur des Beauchères (aléa centennial) selon étude METEORISK (10/2008), avec tourne de protection opérationnelle.

Nota : zone RV,ax1

Au moment du porter à connaissance du projet de PPRN, le tracé de la zone RV, ax1 sera figuré en fonction de la réalité constatée de la position du caniveau ou des caniveaux de transit des eaux de ruissellement.

